

 CHU CLERMONT-FERRAND CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	Profil de poste IDE UNITE CHOPIN	
	Date de diffusion : juillet 2026	Page 1 sur 3

Libellé de la fiche métier de rattachement :

<http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr>

Code métier :

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH) :

Pôle / service : Psychiatrie – ensemble des unités du pôle de psychiatrie

UF : 2835

Grade : IDE

Quotité de travail : 80%

Horaires et jours travaillés : planning en repos variables. 1 week-end sur 2 travaillé.
Les horaires du matin (6H00-13H30) et du soir (13H00-20H30).

Direction administrative de site :

Mme Aude Valery – Directrice du site de psychiatrie

M. Jean-François BERNET – Attaché d'Administration – Cadre administratif du pôle

Responsables hiérarchiques :

Directeur des Soins : M. Vincent PARRAIN

Cadre Supérieur de Santé :

Cadre de Santé : Mme Christelle NOEL

Responsables médicaux :

Chef de pôle : Dr Dominique FENEON-LANDOU

Chef de service : Pr JALENQUES

Médecin responsable de l'unité : Dr MITELMAN

PRESENTATION DU SERVICE/POLE

L'unité CHOPIN fait partie du pôle psychiatrie adultes et enfants.

Située au premier étage du bâtiment A de la psychiatrie, l'unité CHOPIN accueille des jeunes adultes de 16 à 30 ans en situation de souffrance psychique aiguë, souvent dans le cadre d'un premier contact avec la psychiatrie :

- Crise suicidaire,
- Passages à l'acte suicidaire,
- Conduites à risque,
- Émergence de troubles psychiatriques impactant le fonctionnement.

L'unité constitue un lieu contenant thérapeutique, protégé des zones de tension ayant contribué à la crise. Elle propose un accompagnement pluridisciplinaire, centré sur l'évaluation clinique, l'expression de la souffrance psychique et la mise en place d'un projet de soins adapté à la dynamique spécifique de l'adulte jeune.

DEFINITION DU POSTE

Conformément aux textes en vigueur régissant la profession d'infirmier(e).

 CLERMONT-FERRAND CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	Profil de poste IDE UNITE CHOPIN	
	Date de diffusion : juillet 2026	Page 2 sur 3

L'infirmier(e) dispense des soins préventifs, curatifs, palliatifs, relationnels destinés à la restauration de l'état de santé. Il exerce son activité, dans le respect du code de déontologie, dans le cadre de son rôle propre, ou sur prescription et en coordination avec les autres professionnels de santé.

Il/elle participe à la prévention, au dépistage, à l'éducation à la santé et à l'éducation thérapeutique du patient et de son entourage.

FONCTIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

L'infirmier(e) de l'unité CHOPIN :

- Assure l'accueil du patient et de son entourage.
- Collabore avec les médecins, IDE, éducateurs, psychologues, assistantes sociales pour élaborer, mettre en œuvre et réajuster le projet de soins thérapeutique.
- Assure une prise en charge individualisée, centrée sur la relation soignant-soigné.
- Conduit des entretiens infirmiers avec le jeune adulte et/ou sa famille.
- Participe aux synthèses cliniques et aux rencontres familles-médecin.
- Organise et anime des activités à visée thérapeutique.
- Accompagne, si nécessaire, le patient dans ses démarches sociales ou administratives.
- Assure la traçabilité clinique (transmissions ciblées, DPI).
- Encadre les étudiants et stagiaires.
- Travaille avec les partenaires sanitaires et sociaux extérieurs.
- Participe à la gestion du service (pharmacie, consommables, repas).
- Respecte les procédures institutionnelles, les règles d'hygiène et de sécurité.
- S'inscrit dans la démarche qualité et dans les formations du pôle.

COMPETENCES REQUISES

- Conduite d'entretiens infirmiers.
- Animation de groupes thérapeutiques.
- Sens de l'écoute, tolérance, posture relationnelle adaptée.
- Capacités d'organisation, d'adaptation et de communication.
- Gestion des situations d'urgence et prise de recul.
- Travail en équipe pluridisciplinaire.
- Respect du secret professionnel et du devoir de réserve.
- Créativité dans les médiations thérapeutiques.
- Curiosité intellectuelle et engagement dans la formation continue.

 CLERMONT-FERRAND CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	Profil de poste IDE UNITE CHOPIN	
	Date de diffusion : juillet 2026	Page 3 sur 3

- Permis de conduire requis.

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- Encadrement de proximité
- Equipe médicale
- Assistante sociale
- Educateur spécialisé
- Ergothérapeute
- Psychologue
- Diététicienne
- Equipe d'hygiène hospitalière
- Fonctions support (DSI, transports sanitaires, ...)

DIPLOMES / EXPERIENCES PROFESSIONNELLES / OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES

- Diplôme d'Etat d'Infirmier.
- Etre à jour de sa cotisation à l'Ordre National des Infirmiers

TENUE PROFESSIONNELLE :

- Port d'une tenue professionnelle complète et propre (pantalon + tunique à manche courte).
- Port d'une paire de chaussure fermée avec maintien de cheville type basket.
- Cheveux courts ou attachés.
- Les ongles doivent être courts et sans vernis, ni bijoux d'ongles.
- Aucun port de bijou type montre, bracelet, gourmette, bagues, chaîne autour du cou.
- Absence de signes visibles religieux ostentatoires.

Cette tenue participe à la sécurité des soins, à la prévention des risques infectieux et à la qualité de la relation thérapeutique.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Pour des nécessités de service, le professionnel peut être amené à effectuer des remplacements sur l'ensemble des unités du pôle de psychiatrie.
- Le profil de poste peut être sujet à modifications afin d'être adapté aux évolutions des organisations dans le cadre d'une meilleure prise en charge des patients.
- Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins de l'institution.
- Possibilité d'assurer des postes de nuit sur la base du volontariat (20h15-06h15)
- Obligation de s'organiser avec l'équipe pour les congés (fermeture programmée chaque année)